

RÉGION ADMINISTRATIVE

Franche-Comté

IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE

Code régional : 01030013 / Zone de type 1

IDENTIFIANT NATIONAL

430020322

3-NOM DE LA ZONE

COMBLES DE L'EGLISE DE CROUZET-MIGETTE

4-ANNÉE DE DESCRIPTION

01/01/2007

ANNÉE DE MISE A JOUR

01/01/2009

5-LOCALISATION

a) Commune(s) :

- Crouzet-Migette (25180)

b) Altitude(s): 620 m à 625 m.

c) Superficie: 0 hectares.

d) Relation parent/enfant - Znieff Type II parent :

- VALLEE DU LISON ET COMBE D'ETERNOZ (N°NAT : 430007779 - N°REG : 01030000)

f) ZNIEFF liée :

- VALLEE DU LISON ET COMBE D'ETERNOZ (N°NAT : 430007779 - N°REG : 01030000)

6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE

- DREAL Franche-Comté

7-TYPOLOGIE DES MILIEUX

b) Milieux autres

NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*
* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation					
430020322	86.2	Villages			

8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS

a) Géomorphologie

- 98 Structures artificielles

b) Activités humaines

- 00 Pas d'activité marquante

c) Statuts de propriété

- 32 Domaine public communal

d) Mesures de protection

- 01 Aucune protection

e) Autres inventaires

9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- 110 Habitat humain, zones urbanisées

10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

a) Patrimonial

- 20 Faunistique - 27 Mammifères

b) Fonctionnel

- 64 Zone particulière liée à la reproduction

c) Complémentaire

11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Faible

12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

a) Critère de délimitations

- 01 Répartition des espèces (faune, flore)

b) Commentaire de délimitations

-

13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- Les combles de l'église de Crouzet-Migette abrite une colonie de chauves souris durant la période estivale. Le Petit rhinolophe est l'unique espèce représentée avec des effectifs oscillant entre 20 à 25 individus. Cette colonie est composée uniquement de femelles qui viennent en ce lieu pour mettre bas et élever leur unique jeune. La conservation de cette espèce menacée est prioritaire en France et en Europe. La Franche-Comté a une forte responsabilité pour la conservation de cette espèce (6% de la population nationale). Ce site est d'intérêt départemental (indice chiroptérologique de 16).

Les individus sont vulnérables du mois de juin au mois d'août.

A l'échelle de la Franche-Comté, les vallées alluviales et bordures des premiers plateaux offrent des paysages variés fortement attractifs pour l'approvisionnement des chauves-souris. Il en est ainsi pour la vallée du Lison pour laquelle les récents inventaires conduits montrent qu'elle constitue l'un des cinq secteurs majeurs de présence de l'espèce, la population du Lison comptant 12 % de la population régionale.

STATUT DE PROTECTION

Ce bâtiment n'est pas protégé réglementairement. Toutefois, l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 assure une protection stricte des espèces et interdit la destruction ou l'altération des sites de reproduction ou des aires de repos.

OBJECTIFS DE PRESERVATION

La tranquillité de la colonie doit être assurée durant la période estivale (juin à août).

Les travaux sur les toitures, le traitement des charpentes, la fréquentation humaine ou l'éclairage de l'édifice constituent d'autres menaces pour la pérennité de la colonie.

Enfin la préservation des territoires de chasse est essentielle. Le Petit rhinolophe chasse dans les milieux naturels proches du village d'où l'importance de conserver également les milieux qui leur sont favorables : ripisylve, bosquets et milieux forestiers en bordure de rivière, vergers de coteaux et bordure forestières des plateaux supérieurs.

14-AUTRES COMMENTAIRES

a) Commentaires sur la géomorphologie

-

b) Commentaires sur les activités humaines

-

c) Commentaires sur les statuts de propriété

-

d) Commentaires sur les mesures de protection

-

e) Commentaires sur les facteurs d'évolution

-

f) Commentaires sur les habitats

- Habitat artificiel d'une espèce menacée

15-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	Roué S.Y.		

INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Ministère chargé de l'Ecologie / Service du Patrimoine Naturel - MNHN

Zone mise à jour le 08/04/2013 -- Document généré le 06/06/2013

TYPE DE PROCÉDURE

Nouvelle Zone

RÉGION ADMINISTRATIVE Franche-Comté	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 01030013 / Zone de type 1	3-NOM DE LA ZONE COMBLES DE L'EGLISE DE CROUZET-MIGETTE	IDENTIFIANT NATIONAL 430020322
--	--	---	--

LISTE D'ESPÈCES 2a : ESPÈCES DÉTERMINANTES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	SOURCE	D.A*	Ab.I	Ab.S	Observation
* CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD_NOM) D.A : Degré d'abondance Ab.I : Abondance inférieure estimée Ab.S : Abondance supérieure estimée Observation : Période d'observation									
430020322	60313	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)		• Reproduction certaine ou probable	Roué S.Y.	Faible	20	25	2003

RÉGION ADMINISTRATIVE Franche-Comté	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 01030013 / Zone de type 1	3-NOM DE LA ZONE COMBLES DE L'EGLISE DE CROUZET-MIGETTE	IDENTIFIANT NATIONAL 430020322
--	--	---	--

LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive Oiseaux	Directive habitats		
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV	Annexe V

*CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD_NOM) TYPE ESP : Statut D:déterminant ou A:autre

430020322	60313	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)	D	• Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection Article 2		oui	oui	
-----------	-------	--	---	--	--	-----	-----	--